

**Conseil d'établissement
Séance du 7 décembre 2021**

Délibération n°4
Portant approbation de la campagne d'emplois 2022

Vu le code de l'éducation, notamment son article L711-1 ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences ;

Vu le décret n°2019-1095 du 28 octobre 2019 portant création de CY Cergy Paris Université et approbation de ses statuts ;

Vu l'avis favorable du comité technique d'établissement du 19 novembre 2021 ;

Considérant que l'affectation des personnels administratifs et enseignants dans les établissements d'enseignement supérieur est prononcée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche (pour les enseignants-chercheurs et les agents ITRF) et par le ministre de l'Éducation nationale (pour les enseignants du 2nd degré et les agents AENES) sur proposition des responsables de ces établissements,

Considérant que la publication des emplois ouverts au recrutement dans les établissements d'enseignement supérieur, à pourvoir entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2022, incombe à chacun des établissements affectataires de ces emplois,

Considérant que la campagne d'emplois de l'année 2022 a été établie au terme des réunions de dialogue budgétaire avec les composantes et les directions,

Considérant que cette campagne d'emplois est arbitrée notamment en fonction de sa soutenabilité financière et de son adéquation avec le projet de l'établissement,

Considérant qu'il est proposé de procéder à la publication de soixante-dix-neuf (79) emplois,

Après en avoir délibéré :

<u>Vote</u>	
Nombre de membres en exercice : 47	Pour : 33
Nombre de membres présents : 24	Contre : 3
Nombre de membres représentés : 12	Abstention : 0
Membres absents et non représentés : 11	Non-participation : 0

Article 1er :

Le conseil d'établissement approuve la publication de 79 postes dans le cadre de la campagne d'emplois 2022 :

- Six (6) professeurs des universités (dont 1 repyramidage)

Date d'effet	Affectation composante	Affectation recherche	Fonctions prévues ou profil	Type	Section
01/09/2022	DROIT	LEJEP	Droit public	51	02
01/09/2022	DROIT	CPJP	Droit public	51	02
01/09/2022	LSH	Héritages	Créations littéraires	46-1	09
01/09/2022	CYTech IST	ERRMECe	Biologie	46-1	64
01/09/2022	CYTech IST	GEC	Géosciences	46-1	36
01/09/2022	INSPE	Paragraphe	Sciences cognitives	46-1	16

- Quatre (4) chaires de professeur junior (CPJ)

Date d'effet	Affectation composante	Affectation recherche	Fonctions prévues ou profil	Type	Section
01/02-04/2022	LSH	LT2D	Humanités numériques, Traitement Automatique des langues, Bases de données, Ressources lexicographiques		07-27
01/02-04/2022	IST	ETIS	Modélisation neurobio de structures cérébrales. applications : apprentissage et imitation en mobilité, santé et médiations.		61-07
01/02-04/2022	IST	LPTM	Systèmes quantiques hors équilibre: thermodynamique, hydrodynamique.		29
01/02-04/2022	ECOG	THEMA	Finance et économétrie de la finance - Gestion		05 - 06

- Seize (16) maîtres de conférences (dont 3 repyramidages et 1 création)

Date d'effet	Affectation composante	Affectation recherche	Fonctions prévues ou profil	Type	Section
01/09/2022	DROIT	LEJEP	Droit privé	26-1 – 2 ^{ème} CI	01
01/09/2022	DROIT	LEJEP	Droit privé	26-1 – 2 ^{ème} CI	01
01/09/2022	LEI	Héritage	Littérature espagnole	26-1 – 2 ^{ème} CI	14
01/09/2022	LEI	Agora	Langue et civilisation japonaise contemporaine	26-1 – 2 ^{ème} CI	15
01/09/2022	LSH	Héritages	Littérature de langue française des XXe et XXIe siècles. Épistémologie de l'écriture.	26-1 – 2 ^{ème} CI	09-10
Au fil de l'eau	IEP	CESDIP/Héritages	Politiques de création, politiques culturelles et artistiques	26-1 – 2 ^{ème} CI	04
01/09/2022	INSPE	EMA	Médiation et éducation artistiques et culturelles	26-1 – 2 ^{ème} CI	70-18
01/09/2022	INSPE	EMA	Littératie	26-1 – 2 ^{ème} CI	70-07
01/09/2022	INSPE	EMA	Littérature de Jeunesse	26-1 – 2 ^{ème} CI	70-07-09

Date d'effet	Affectation composante	Affectation recherche	Fonctions prévues ou profil	Type	Section
01/09/2022	INSPE	Bonheurs	Apprentissage – Inclusion – Bien être	26-1 – 2 ^{ème} CI	70
01/09/2022	INSPE	LDAR	Didactique des maths	26-1 – 2 ^{ème} CI	26
01/09/2022	CYTech IEG	THEMA	Gestion	26-1 – 2 ^{ème} CI	06
01/09/2022	CYTech IST	AGM	Mathématiques	26-1 – 2 ^{ème} CI	25
01/09/2022	CYTech IST	AGM	Mathématiques	26-1 – 2 ^{ème} CI	25
01/09/2022	IUT	SATIE	Génie électrique	26-1 – 2 ^{ème} CI	63
01/09/2022	IUT	LT2D	Linguistique	26-1 – 2 ^{ème} CI	07

- Neuf (9) contrats à durée indéterminée - enseignant

Date d'effet	Affectation composante	Fonctions prévues ou profil	Type
01/09/2022	DROIT	Enseignant mi-temps	RP
01/09/2022	IST	Enseignant temps plein anglais	Etat
01/09/2022	IST	Enseignant temps plein génie civil	RP
01/09/2022	IUT	Enseignant temps plein	Etat
01/09/2022	IUT	Enseignant temps plein	Etat
01/09/2022	IUT	Enseignant mi-temps	Etat
01/09/2022	LSH	Enseignant mi-temps Géographie	Etat
01/09/2022	IEG	Enseignant temps plein Informatique pour la finance	Etat ou RP
01/09/2022	IEG	Enseignant temps plein restauration	Etat ou RP
01/09/2022		Non affecté	

- Quatre (4) postes créés pour les personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé (BIATSS)

Corps	BAP	Nature	Date d'effet	Affectation
CDD A	J	Responsable administratif site Chênes	01/01/2022	D. Infrastructures
CDD A	J	Responsable administratif site Neuville	01/01/2022	D. Infrastructures
CDD A	J	Responsable administratif site STM	01/01/2022	D. Infrastructures
CDD A	J	Chargé de recrutement	01/01/2022	DGA Ressources – DRH

- Dix-sept (17) concours filière Ingénieurs et personnels Techniques de Recherche et de Formation - ITRF (7 concours spécifiques et 10 concours généraux)
- Deux (2) concours filière Personnels de l'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur - AENES (1 SAENES et 1 ADJAENES)

<i>Corps</i>	<i>BAP</i>	<i>Nature</i>	<i>Date d'effet</i>	<i>Affectation</i>
ATRF TH	G	Appariteur BOE	01/02/2022	CYTech - IEG
ATRF TH	J	Agent administratif BIOCIS	01/01/2022	CYTech - IST
TECH	J	Gestionnaire de scolarité	01/09/2022	Dformation - DViedeCampus
TECH	J	Gestionnaire de scolarité	01/09/2022	Dformation - DViedeCampus
ASI	G	Resp. moyens généraux	01/12/2022	DGA Infrastructures - DPI
IGE	F	Adjoint BU	01/12/2022	Dformation - BU
IGE	D	Chargé d'enquête OVE	01/12/2022	DGA Pilotage - ASI

<i>Corps</i>	<i>BAP</i>	<i>Nature</i>	<i>Date d'effet</i>	<i>Affectation</i>
ADJAENES	J	1 adj en gestion administrative	01/09/2022	Suivant lauréat DAF/AC
TECH	J	2 gestionnaire financier et comptable	01/09/2022	Suivant lauréat DRH
TECH	J	1 gestionnaire RH	01/09/2022	Suivant lauréat
TECH	J	2 tech en gestion administrative	01/09/2022	Suivant lauréat
SAENES	J	1 gestion administrative	01/09/2022	Suivant lauréat
ASI	J	2 assistant en gestion administrative	01/09/2022	Suivant lauréat
IGE	J	2 chargé de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel	01/09/2022	Suivant lauréat
Tech	J	Repyramidage magasinier	01/09/2022	Suivant lauréat

- Vingt (20) contrat à durée indéterminée pour les personnels administratifs (dont les portages).

Article 2 :

La présente délibération sera transmise au recteur de la région académique d'Ile-de-France, chancelier des universités, et entrera en vigueur à compter de sa publication.

Article dernier :

La directrice générale des services et l'agent comptable de l'université sont chargés, pour ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le président de CY Cergy Paris Université,



François GERMINET

Transmise au rectorat le : 08 mars 2022

Publiée le : 09 mars 2022

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.